

Une chute de la fréquentation touristique liée à la crise sanitaire

Le secteur de l'hébergement a été fortement impacté par les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19. Dès la mi-mars, les fermetures d'établissements et le confinement ont provoqué une chute de la fréquentation touristique et du chiffre d'affaires dans ce secteur. Un regain d'activité a eu lieu durant l'été, essentiellement grâce à la clientèle résidente, mais de courte durée. À l'automne, la fréquentation touristique s'est de nouveau dégradée avec le deuxième confinement.

Une chute de la fréquentation dans les hôtels...

En 2020, le secteur de l'hébergement a été fortement impacté par les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19. Les hôtels normands ont totalisé 4,8 millions de nuitées, soit une baisse de 42 % par rapport à 2019, moins forte que sur l'ensemble de la France métropolitaine (- 51 %).

La fréquentation touristique est en baisse dans toutes les catégories d'hôtels ► **figure 1**. Celle-ci est un peu moins marquée pour les hôtels non classés (- 38 % en Normandie par rapport à 2019). La baisse des nuitées est plus forte pour les autres catégories, notamment les 4 et 5 étoiles.

Dès la mi-mars, la fréquentation est en baisse par rapport à 2019 et cela sur la totalité des mois suivants de l'année ► **figure 2**. Les fermetures d'établissements et les mesures de restriction ont entraîné une chute brutale de la fréquentation touristique : - 54 % dans les hôtels normands par rapport à mars 2019. En avril, mois complet de confinement, seul un quart des hôtels normands sont restés ouverts avec un taux d'occupation de 12 %. En mai, c'est près de la moitié, avec 16 % de chambres occupées. La fréquentation chute sévèrement durant ces deux mois, les hôtels normands ont totalisé seulement 90 nuitées soit 1 400 de moins qu'en 2019 (- 96 % de nuitées en moins en avril et - 91 % en mai). À partir de juin, l'activité a pu reprendre, mais reste nettement inférieure à son niveau habituel (- 62 % dans les hôtels par rapport à juin 2019). Au 2^e confinement, fin octobre, les restrictions et les fermetures ont été

moins contraignantes mais entraînent de nouveau une forte chute de la fréquentation touristique. Elle baisse de 29 % en octobre, puis chute de 73 % en novembre et de 54 % en décembre.

... qui impacte fortement leur chiffre d'affaires

Cette baisse de l'activité des hôtels a eu un impact fort sur leur chiffre d'affaires qui chute de 44 % en 2020 par rapport à l'année précédente. La baisse est très marquée durant les périodes de confinement. En comparaison avec les mêmes mois de l'année précédente, les hôtels perdent 91 % de leur chiffre d'affaires en avril et mai, 79 % en novembre et 64 % en décembre ► **figure 3**.

Durant les mois d'avril et de mai 2020, pour faire face au recul de l'activité, près de huit établissements sur dix du secteur de l'hébergement et de la restauration ont utilisé le dispositif de l'activité partielle, un outil permettant à l'employeur de faire prendre en charge par l'État tout ou partie de la rémunération de ses salariés ► **figure 4**. En novembre et décembre, sept établissements sur dix y ont eu recours.

Une reprise de l'activité durant la saison estivale

Entre les deux périodes de confinement, durant les mois de juillet, août et septembre, la fréquentation des hôtels a connu un certain regain, essentiellement grâce à la clientèle résidente qui totalise 84 % des nuitées réalisées durant ces mois. Sur ces trois mois, la fréquentation touristique baisse de 15 % par rapport à la

même période de l'année précédente, une baisse deux fois moins importante qu'en moyenne nationale (- 34 % ; ► **figure 5**) en raison d'un poids de la clientèle étrangère traditionnellement moins présente en Normandie que sur l'ensemble du territoire. La baisse est plus marquée dans l'Eure (- 24 %), les autres départements étant un peu moins touchés. ●

Auteur :

Pauline Roger, Insee Normandie

Avertissement

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique habituellement conduite par l'Insee a été suspendue en mars compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En avril, mai et juin 2020, du fait du premier confinement, les enquêtes de fréquentation touristique ont été réalisées en mode allégé. Ce mode d'enquête a été reconduit en novembre et décembre à la suite du deuxième confinement intervenu fin octobre.

Dans ce cadre, seules les informations portant sur la capacité d'accueil et sur le nombre total de nuitées dans les hôtels ont été collectées. Les questions sur le pays de provenance de la clientèle (résidente *versus* non-résidente) et le motif de séjour (de loisir *versus* professionnel) ne sont plus posées

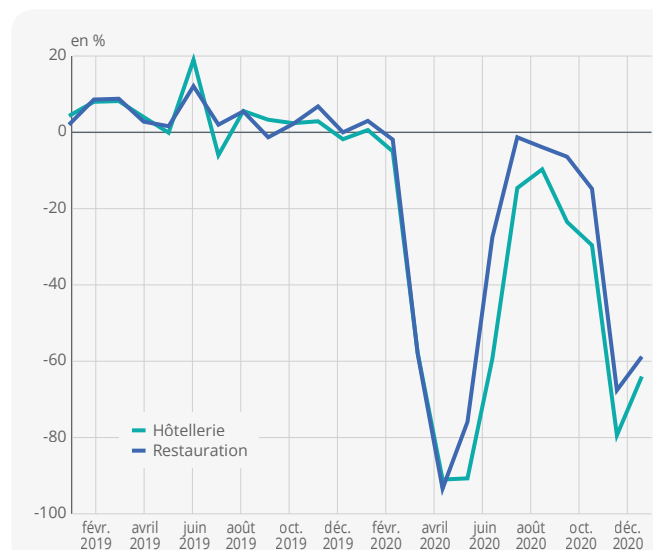
► 1. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2020 (milliers)		Évolution 2020/2019 (%)	
	Normandie	France métropolitaine	Normandie	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 173	25 460	- 42,5	- 46,3
3 étoiles	1 776	40 192	- 42,8	- 50,2
4-5 étoiles	959	24 095	- 44,3	- 59,1
Non classés	868	14 437	- 38,4	- 47,7
Total	4 777	104 184	- 42,3	- 51,5

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 3. Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente - Normandie



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période.

Avertissement : au niveau régional, les évolutions pour les campings ne sont disponibles que pour le cumul sur 12 mois. Elles ne sont pas disponibles au niveau départemental. Ceci pour des raisons de fragilité des données lorsque l'on descend à un niveau géographique plus fin.

Source : DGFIP, Insee.

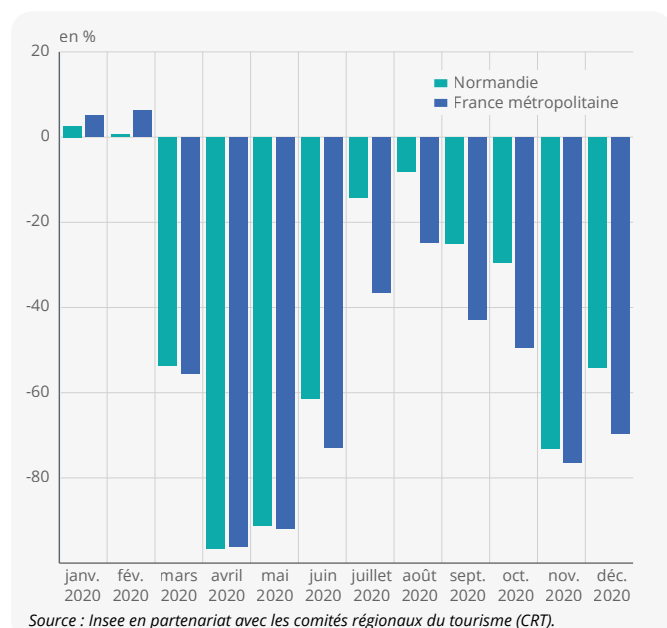
► 5. Nombre de nuitées dans les hôtels par département en juillet, août et septembre (3^e trimestre - T3)

	Nombre de nuitées dans les hôtels en juillet, août et septembre (T3)			Part de nuitées effectuées en juillet, août et septembre (T3) par une clientèle non résidente
	2020 T3 (milliers)	Évolution 2020 T3/ 2019 T3	Évolution annuelle moyenne 2019 T3/2014 T3 ¹	
Calvados	1 073	- 14,5	0,8	16,6
Eure	138	- 23,7	0,9	10,3
Manche	391	- 14,6	0,6	13,7
Orne	87	- 15,9	- 4,4	9,7
Seine-Maritime	693	- 14,2	1,5	16,6
Normandie	2 381	- 15,1	0,7	15,5
France entière	45 960	- 34,1	1,1	16,4

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même lors des troisièmes trimestres de chaque année de la période considérée.

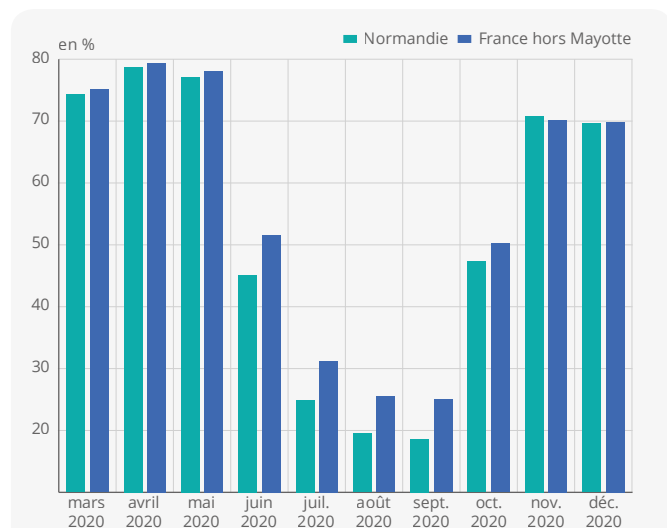
Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Part des établissements du secteur hébergement-restauration concernés par l'activité partielle



Avertissement : données arrêtées au 8 mars 2021.

Source : DSN.

► Pour en savoir plus

- **Poupet C., Roger P., « L'hébergement et la restauration particulièrement touchés en 2020 par la crise liée à la Covid-19 », Insee Analyses Normandie n°88, décembre 2020**